

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 28 novembre 2022

Membres en exercice : 15
Membres présents : 9

Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE, Antoine FORGAR, Evelyne HUROT, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Bruno CARLIER (avec pouvoir donné à Emmanuel DEMOUGE), Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Antoine FORGAR), Jean GOUVERNEUR (avec pouvoir donné à Francis DEBREY), Linda GUITTET (avec pouvoir donné à Karine MAUREY), Anne LANGARD (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 9
Membres représentés : 4

Présidence : Francis DEBREY
Secrétaire : Dominique CHAMBON

OBJET : RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE, RESTRUCTURATION DE L'ANNEXE DE LA MAIRIE ET REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX SUITE A LA RECONSULTATION POUR LE LOT 07 « ENDUITS SUR FAÇADES »

Suite à la liquidation judiciaire de la société ML Construction prononcée par le Tribunal de Commerce de Rouen en date du 13 septembre 2022, une nouvelle consultation a dû être lancée pour réattribuer les travaux restant à effectuer concernant le lot n° 07 « Enduits sur façades ».

Une procédure de marché avec mise en concurrence restreinte et sans publicité a été lancée. 7 entreprises ont été sollicitées, 3 ont répondu, dont l'entreprise Hermay-Coruble qui présente l'offre la plus avantageuse économiquement d'un montant de 27 500,00 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la maîtrise d'œuvre,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la liquidation judiciaire de la société ML Construction prononcée par le Tribunal de Commerce de Rouen en date du 13 septembre 2022,
- Décide d'attribuer le lot 07 « Enduits sur façades » du marché de travaux pour la restructuration de la mairie, la restructuration de l'annexe de la mairie et la requalification de la Place de la République à l'entreprise HERMAY CORUBLE pour un montant de 27 500,00 € HT,

- Autorise Monsieur le maire à signer le marché avec l'entreprise attributaire,
- Autorise Monsieur le maire à signer des modifications du marché, en moins-value, ou dépourvues d'incidence financière ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant initial du marché, dans le respect du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.



The image shows a blue circular official stamp of the Commune de Fontaine-lez-Breux, Seine-Maritime. The stamp features a central emblem and the text "COMMUNE de FONTAINE-LEZ-BREUX" and "(Seine-Maritime)". To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "M. Lebeu".



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

COLLECTIVITE

COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX
PLACE DE LA REPUBLIQUE
76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX

DATE ENVOI : 05/12/2022

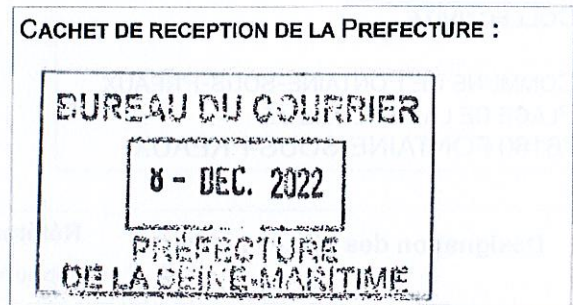
Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité
Demande de subvention au titre du FAA fonctionnement 2022 auprès de la MRN	Délibération n° 2022/28	
Subvention au Club Claire Fontaine	Délibération n° 2022/29	
Subvention au Chœur Harmonia de Bihorel	Délibération n° 2022/30	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour le lot 03 « gros œuvre »	Délibération n° 2022/31	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour le lot 07 « enduits sur façades »	Délibération n° 2022/32	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République – Avenants aux marchés de travaux	Délibération n° 2022/33	
Restauration de l'église – Attribution des marchés de travaux	Délibération n° 2022/34	
Convention-cadre d'adhésion aux missions optionnelles du CDG 76	Délibération n° 2022/35	
Convention d'adhésion au Pôle Santé / Prévention du CDG 76	Délibération n° 2022/36	
Nomination d'un correspondant incendie et secours	Délibération n° 2022/37	

Désignation d'un référent « Plan intercommunal de sauvegarde » auprès de la MRN	Délibération n° 2022/38	
Plan de sobriété – signature de la charte d'engagement Ecowatt	Délibération n° 2022/39	
Vœu relatif à l'indexation de la DGF sur l'inflation	Délibération n° 2022/40	
Vœu de soutien au projet de Service Express Métropolitain	Délibération n° 2022/41	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :



CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :



*** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture**